

Département  
de l'Essonne

Arrondissement d'Evry

**DECISION DU PRESIDENT**

N° DP 2024/031

Nomenclature préfecture :

Service :

Objet :

**1.1 Marchés publics**

**Direction de l'Emploi**

**Contrat de prestations pour la mise en place de modules de formation « Initiation à la législation du travail » conclu avec l'organisme de formation HORIZONS**

Le Président

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles, sise au 56, Avenue St Cloud 78000 Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, adressé à son Président, aux coordonnées figurant en entête de la présente décision, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Cette possibilité peut s'exercer par voie postale ou par voie électronique (Télérecours citoyens via le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr))*

*Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.*

Certifié exécutoire le :

**19 FEV. 2024**

Conformément à la convention de dématérialisation Procédure Acte.

Le Président,

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-10,

**VU** le Code de la commande publique,

**VU** la délibération n° 2020-014 du Conseil Communautaire du 5 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Président de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine,

**CONSIDERANT** que dans le cadre de ses compétences obligatoires en matière de politique de la ville, la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine propose aux demandeurs d'emploi de son territoire, des formations intitulées « Initiation à la législation du travail »,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :** **DE CONCLURE** un contrat de prestations pour la mise en place durant l'année 2024, de modules de formation « Initiation à la législation du travail » avec l'organisme de formation HORIZONS sis Pôle Economie Solidaire - Chemin du Larris - avenue du 08 mai 1945 à ETAMPES (91 150).

**Article 2 :** Les objectifs des sessions de formation proposées aux demandeurs d'emploi du territoire sont les suivants :

- Appliquer ses devoirs et connaître ses droits ;
- Comprendre les différents documents liés au travail et leurs spécificités ;
- Analyser et comprendre les situations de ruptures et d'échecs dans l'emploi ;

En fonction du groupe et de ses connaissances de départ, les objectifs ci-dessous pourront être visés :

- Tenir compte de la « culture d'entreprise » et s'intégrer dans la politique de qualité de son entreprise ;
- Comprendre le fonctionnement et l'organisation d'une entreprise.

**Article 3 :** Le montant total des prestations s'élève à 5 625 € (TVA non applicable), le prix d'une journée d'intervention étant fixé à 625 €.

**Article 4 :** Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

.../...

**Article 5** : Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de l'Essonne et à Monsieur le Trésorier principal de Yerres.

Fait à Brunoy, le

**16 FEV. 2024**



François DUROVRAY  
Président de la Communauté d'Agglomération  
d'Yerres Val de Seine  
Président du Département de l'Essonne

*François Durovray*

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Objet : Contrat de prestations pour la mise en place de modules de formation &quot; Initiation à la législation du travail &quot; conclu avec l'organisme de formation HORIZONS

---

Date de transmission de l'acte : 19/02/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 19/02/2024

---

Numéro de l'acte : DP2024-031 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 091-200058477-20240216-DP2024-031-AU

---

Date de décision : 16/02/2024

Acte transmis par : Christine TAHON

---

Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics